

VIE ACTIVE2010

Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers



Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et sentiers
Publiée par le ministère de la Promotion de la santé
Imprimée par l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
Province de l'Ontario, Toronto, Canada

© 2005, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
ISBN 0-7794-8872-5

English version available

Message du Ministre de la promotion de la santé

La Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers est un plan à long terme qui fixe des orientations stratégiques pour la planification, la gestion, la promotion et l'utilisation des pistes et sentiers en Ontario. Élaborée en collaboration avec d'autres ministères et un large éventail d'intervenants dans la collectivité, la stratégie favorise la collaboration continue entre les gouvernements et les secteurs à but non lucratif et privé pour mettre en œuvre la vision qu'ils partagent. Tous les intervenants joueront un rôle important dans le succès de la stratégie.

Les pistes et sentiers jouent un rôle important dans l'édification d'une province plus saine et plus prospère. Le présent document est le cadre qui permettra d'orienter les décisions à venir et aidera à renforcer le système de pistes et sentiers de l'Ontario.

Il était évident depuis le début qu'une stratégie sur l'aménagement des pistes et sentiers apporterait une contribution majeure à *VIE ACTIVE 2010*, la stratégie prévue par le gouvernement pour augmenter la participation aux sports et à l'activité physique parmi la population de l'Ontario. L'aménagement des pistes et sentiers vient aussi renforcer d'autres stratégies du gouvernement, notamment la *Stratégie pour le tourisme en Ontario*, le programme *Édifier des collectivités rurales fortes*, la *Déclaration de principes provinciale*, le *Plan pour la prospérité du Nord*, la stratégie *Poids-santé* et le *Plan de la ceinture de verdure*.

Merci à tous les intervenants et aux autres ministères qui ont contribué généreusement depuis le début à l'élaboration de cette Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers.



L'honorable Jim Watson
Ministre

Avant-propos

En juillet 2003, le ministère du Tourisme et des Loisirs a mis en place un Groupe de travail interministériel sur les pistes et les sentiers pour aider à donner forme au processus d'élaboration d'une Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers.

En décembre 2004, un comité consultatif du ministre a été créé pour appuyer l'élaboration de la stratégie. Le comité faisait appel aux parties intéressées représentant des organismes de pistes et sentiers, des groupes de défense de l'environnement et du patrimoine, des propriétaires fonciers, le secteur du tourisme, des communautés autochtones et des municipalités. (On trouvera à l'annexe une liste des organisations membres.)

Au cours de l'hiver 2005, différents intervenants spécialisés ont participé à des ateliers pour donner leur avis sur les sujets relatifs aux pistes et aux sentiers suivants :

- > Vie active et autres bienfaits pour la santé
- > Impacts sur l'environnement et le patrimoine culturel, et possibilités à exploiter
- > Sécurité et droits de passage sur les chemins/routes
- > Préoccupations des propriétaires terriens
- > Usage multiple/pendant les quatre-saisons
- > Potentiel touristique
- > Assurance
- > Viabilité économique
- > Accessibilité pour tous les Ontariens et Ontariennes

Suite aux ateliers, le ministère a organisé des consultations régionales pour recueillir les commentaires des collectivités sur les renseignements recueillis à l'issue des ateliers sur les différentes questions soulevées. Des consultations ont eu lieu à Chatham, Woodstock, St. Catharines, Hanover, Peterborough, Kingston, Ottawa, Barrie, Sault Ste. Marie, North Bay, Timmins, Sudbury, Thunder Bay et Toronto.

Le ministère a également reçu un grand nombre de mémoires écrits, de courriels et de documents de recherche qui ont été pris en considération pour élaborer la stratégie.

Des renseignements sur la stratégie ont été affichés sur le Registre environnemental, comme exigé en vertu de la *Charte des droits environnementaux*. Les résultats des ateliers avec les intervenants et des consultations régionales ont été affichés sur le site Web du ministère du Tourisme et des Loisirs pour garantir une transparence et une divulgation complètes.

Table des matières

Introduction	6
Les pistes et sentiers en Ontario	6
Pourquoi est-il important d’avoir un bon réseau de pistes et sentiers?	7
Défis	9
Tendances récentes des problèmes concernant les pistes et sentiers de l’Ontario	9
Défis à relever par la communauté des pistes et sentiers	9
Vision, objets et valeurs	11
Cadre d’action	12
Orientations stratégiques	12
Valeurs fondamentales	12
Améliorer la collaboration parmi les intervenants	12
Renforcer la viabilité des pistes et sentiers de l’Ontario	14
Rehausser l’expérience des utilisateurs de pistes et sentiers	16
Sensibiliser la population de l’Ontario aux pistes et sentiers	18
Utiliser les pistes et sentiers pour favoriser la bonne santé et stimuler l’économie	20
Une responsabilité partagée	22
Postface	23
Annexe	24

Introduction

Les pistes et sentiers de l'Ontario

Le paysage riche et varié de l'Ontario est tapissé de plus de 64 000 kilomètres de pistes et sentiers.

Les pistes et sentiers peuvent être :

- > des sentiers à surface naturelle;
- > des sentiers à usage multiple et à revêtement artificiel;
- > des pistes cyclables sur les routes;
- > des allées, des promenades de bois et des trottoirs;
- > des couloirs utilisés pour les services publics ou d'anciennes voies de chemins de fer;
- > des chemins d'accès à des exploitations forestières et minières désignés comme pistes ou sentiers;
- > des voies navigables et des routes de portage.

Les pistes et sentiers sont utilisés par des marcheurs, des randonneurs, des joggers, des cyclistes, des utilisateurs de patins à roues alignées, de vélos tout terrain et de traîneau à chiens, des cavaliers, des skieurs de fond, des motoneigistes, et des conducteurs de véhicules tout terrain, de quatre-quatre et de motos hors route. Les pistes aquatiques sont utilisées par les canoéistes, les kayakistes, etc.

Certains sentiers sont à usage unique. Le Bruce Trail, par exemple, est un sentier public avec des sections hors route fermées à tous les véhicules. D'autres pistes et sentiers sont prévus pour un grand nombre d'utilisateurs différents. Le Sentier transcanadien est conçu de façon que l'on puisse y pratiquer cinq activités principales : randonnée et marche, bicyclette, équitation, ski de fond et motoneige.

D'après le **Conseil des sentiers de l'Ontario**, l'Ontario a plus de 64 000 km de pistes et sentiers utilisés pour :

- > la marche, la randonnée, l'équitation, la motoneige, l'utilisation des véhicules tout terrain, le traîneau à chiens, la bicyclette, l'observation des oiseaux et d'autres activités en rapport avec la nature.



Pourquoi est-il important d'avoir un bon réseau de pistes et sentiers?

Les pistes et sentiers ont une importance cruciale pour notre bien-être.

Meilleure santé : Les pistes et sentiers sont un encouragement à la vie active qui améliore la santé. L'activité physique permet d'éviter les troubles cardiaques, le diabète, l'ostéoporose, l'obésité, le cancer du colon et la dépression¹. L'augmentation de l'activité physique peut permettre d'économiser des millions de dollars en coûts de soins de santé. L'activité physique permet aussi de réduire le stress et d'améliorer la santé mentale.

Les pistes et sentiers offrent une occasion exceptionnelle aux Ontariens et Ontariennes de devenir plus actifs. Beaucoup sont conçus pour que la population puisse s'y adonner aux activités de loisirs les plus populaires, comme la marche, la bicyclette et le jogging. Ils sont facilement accessibles à la plupart des Ontariennes et Ontariens et ne coûtent pas cher. Ils traversent des lieux variés et pittoresques et se prêtent à une activité modérée ou à de plus difficiles aventures de plein air. Ils mettent l'activité physique à la portée de la majorité des gens, y compris les personnes avec un handicap, les jeunes et les enfants, les personnes âgées et d'autres personnes reconnues pour être moins actives physiquement.

Qui dit population en bonne santé dit économie en bonne santé.

Les pistes et sentiers attirent les touristes dans les collectivités de l'Ontario. Le tourisme permet de créer des emplois et de stimuler les économies locales. Beaucoup d'utilisateurs des pistes et

sentiers achètent des produits comme des motoneiges, des vélos tout terrain, de l'équipement équestre et des bottes de randonnée. Les Canadiennes et Canadiens prennent maintenant des vacances plus courtes, plus près de chez eux². Les dollars de vacances sont dépensés dans les restaurants, les lieux d'hébergement et les magasins de détail locaux, et les excursions d'une journée. Le Conseil des sentiers de l'Ontario (CSO) estime que les pistes et sentiers apportent une contribution d'au moins 2 milliards de dollars à l'économie provinciale.

Les pistes et sentiers augmentent la valeur des propriétés. Dans une maison près d'une piste ou d'un sentier, on peut jouir d'une vue agréable, être entouré de rues plus tranquilles, profiter de différentes possibilités de loisirs et avoir l'occasion de se rapprocher de la nature. La marche, la randonnée, le cyclisme, l'équitation, la motoneige, les véhicules tout terrain, la randonnée en traîneau à chiens, le cyclisme de pistes, l'observation des oiseaux, et plusieurs autres activités de plein air.³

Des collectivités en bonne santé. Les pistes et sentiers renforcent le tissu social. Le bénévolat est l'une des mesures de la vitalité d'une société. Le mode de vie créé par la présence de gens qui travaillent ensemble, offrent librement leur temps et partagent des activités intéressantes et socialement utiles fait la force d'une collectivité. Le système de pistes et sentiers de l'Ontario a été en grande partie construit par des bénévoles comme les membres des clubs d'utilisateurs de pistes et sentiers et

D'après le Conseil des sentiers de l'Ontario :

- > 525 000 personnes utilisent les pistes pour motoneige et VTT
- > 800 000 personnes utilisent les sentiers de randonnée

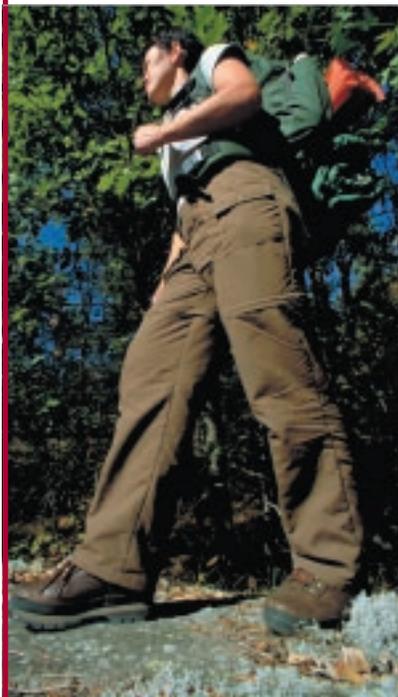
> D'après la stratégie VIE ACTIVE2010 52 pour cent des Ontariennes et Ontariens ne sont pas suffisamment actifs pour que cela améliore la santé



¹ U.S. Department of Health and Human Services Centre for Disease Control and Prevention, National Centre for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, 1996. *Physical Activity and Health: A Report of the U.S. Surgeon General*, Atlanta Georgia, U.S.

² Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, 2004. *Sondage sur les intentions de voyage*.

³ Dunbar, Peter G. 1999. *The Economic Impact of the Georgian Trail on the Town of Collingwood*, Collingwood, Ontario.



- > En 2000, plus de la moitié des enfants entre 5 et 17 ans n'atteignaient pas les niveaux recommandés d'activité physique.⁴
- > Le fardeau économique annuel de l'inactivité physique en Ontario est de 1,8 milliard de dollars.⁵
- > VIE ACTIVE2010 recommande que toutes les personnes adultes de l'Ontario marchent un minimum de 30 minutes par jour ou s'adonnent à une activité équivalente.

d'autres organismes à but non lucratif. Les pistes et sentiers continuent à offrir d'abondantes possibilités de bénévolat dans les collectivités.

Le système de pistes et sentiers de l'Ontario dépend aussi de la générosité des propriétaires fonciers. Beaucoup de pistes et sentiers traversent des terres privées dont l'accès est librement consenti par les propriétaires fonciers qui acceptent de partager leur propriété avec les utilisateurs. Certains propriétaires fonciers ont même fait don de leurs terres à des organismes de pistes et sentiers.

La construction et l'entretien des pistes et sentiers offrent l'occasion d'établir et de consolider des partenariats entre les groupes communautaires, le secteur des affaires, les propriétaires fonciers, les administrations locales, les habitants des collectivités et les membres des clubs d'utilisateurs des pistes et sentiers. En fait, c'est toute la province qui se trouve renforcée par le fait que des gens de toutes les tranches de revenu, de tous les groupes d'âge et de toutes les cultures parcourent l'Ontario pour s'adonner à des activités de loisirs fondées sur les pistes et sentiers.

Conservation et appréciation de l'environnement.

Les pistes et sentiers conduisent leurs utilisateurs à travers les paysages incroyablement variés de l'Ontario. Ils font découvrir aux amateurs des habitats de faune et de flore très variés comme des marécages et des forêts, des lieux historiques comme de vieux moulins, des écluses ou la résidence de Canadiens célèbres. Les guides des pistes et sentiers et les notes d'interprétation qui les jalonnent décrivent les attributs particuliers des

sentiers et nous permettent de mieux apprécier notre patrimoine naturel et culturel.

Les pistes et sentiers traversent souvent des terres qui sont écologiquement vulnérables à bien des égards. En conduisant les utilisateurs le long de sentiers bien définis, les pistes et sentiers peuvent protéger les caractéristiques plus fragiles qui risqueraient de souffrir de la circulation. Des pistes et sentiers bien aménagés offrent des protections environnementales, par exemple, les promenades de bois et les ponts qui protègent les marécages fragiles tout en permettant aux utilisateurs d'apprécier les plantes et les animaux sauvages variés qui y vivent.

Dans le Nord de l'Ontario, les pistes et sentiers permettent souvent aux utilisateurs d'avoir accès à des régions sauvages éloignées. En fait, la possibilité d'apprécier la nature sauvage est l'une des attractions majeures du tourisme en région éloignée dans le Nord. En conséquence, la nécessité de préserver la nature sauvage est bien comprise par les intervenants intéressés aux pistes et sentiers dans le Nord.

Les pistes et sentiers offrent des expériences de plein air intéressantes et satisfaisantes à nombre d'utilisateurs. Ces expériences permettent de renforcer le sentiment de connexion avec l'environnement naturel et offre des occasions d'apprécier le patrimoine naturel de l'Ontario. Avec des pistes et sentiers qui traversent un grand nombre des régions naturelles de l'Ontario, le système joue un rôle important dans la sensibilisation à l'environnement et dans l'édification d'un engagement public envers la conservation de l'environnement.

⁴ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 2001. *Évaluation de l'activité physique.*

⁵ Dr. Peter Katzmarzyk, Queen's University, 2001. *The Economic Cost Associated with Physical Inactivity and Obesity in Ontario.*

Défis

Tendances récentes des problèmes concernant les pistes et sentiers de l'Ontario

Les preuves indiquent que la communauté des pistes et sentiers de l'Ontario fait face à de graves problèmes.

- > Les intervenants signalent que le coût de l'assurance responsabilité pour les organismes de pistes et sentiers est en train de devenir prohibitif.
- > Bien que le nombre de propriétaires de véhicules tout terrain (VTT) en Ontario ait augmenté, l'aménagement de pistes pour VTT n'a pas suivi l'augmentation de la demande. Les pistes désignées pour les VTT étant trop peu nombreuses, beaucoup de conducteurs de VTT roulent dans des lieux qui ne conviennent pas à leur véhicule.⁶
- > Cinquante-deux pour cent des Ontariennes et Ontariens n'ont pas une activité physique suffisante pour que cela améliore véritablement leur santé.
- > Une étude effectuée en 2001 a conclu que 28 pour cent des Ontariennes et Ontariens cités n'ont pas d'endroits agréables où marcher ou faire du vélo, et que cela constitue un obstacle à leur participation à une activité physique⁷.
- > Bien que, dans le passé, les pistes et sentiers de l'Ontario aient été aménagés indépendamment, les organismes de pistes et sentiers reconnaissent de plus en plus qu'ils doivent travailler ensemble afin d'utiliser leurs ressources de façon plus efficace, de tirer le maximum de leur investissement dans les pistes et sentiers et d'éduquer comme il se doit le public et les utilisateurs de pistes et sentiers.
- > Les attributs naturels et culturels des pistes et sentiers sont soumis à des pressions croissantes à cause de l'augmentation des

densités de population dans toute la province et du nombre toujours plus élevé de véhicules tout terrain dont beaucoup sont aussi utilisés en dehors des pistes.

Défis à relever par la communauté des pistes et sentiers

Au cours du processus de consultations sur la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers, les intervenants ont soulevé les questions suivantes qui posent un défi à la communauté des pistes et sentiers :

- > **Coordination des groupes de pistes et sentiers.** Les intervenants reconnaissent la nécessité de travailler en collaboration plus étroite à l'établissement d'un code de conduite sur les pistes et sentiers applicable dans toute la province, de normes minimales à respecter, de meilleures façons de partager les connaissances et d'un marketing coordonné des pistes et sentiers.
- > **Besoin de renseignements facilement accessibles.** Un point d'accès « à guichet unique » est nécessaire pour que les utilisateurs, les propriétaires fonciers et les organismes puissent facilement trouver les renseignements qu'ils cherchent sur l'emplacement des pistes et sentiers, les types de pistes et sentiers, la gestion des pistes et sentiers, et les processus d'aménagement et d'approbation des pistes et sentiers.
- > **Coût de l'assurance responsabilité.** Le coût de l'assurance responsabilité menace la viabilité à longue échéance des organismes de pistes et sentiers et les inquiétudes relatives à la responsabilité retiennent un grand nombre de propriétaires fonciers publics et privés de permettre le passage de pistes et sentiers dans leur propriété.

> La base de données de *Hike Ontario* mentionne 25 clubs de randonnée avec 13 000 membres (*Hike Ontario*)

> *La Fédération des clubs de motoneige de l'Ontario* soutient 248 clubs de motoneige communautaires et des milliers de bénévoles qui entretiennent 41 290 km de pistes de motoneige à travers des terres généreusement rendues disponibles par 15 902 propriétaires fonciers.



⁶ Ministère de la Promotion de la Santé, 2005. *Stratégie ACTIVE2010*.

⁷ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 2001. *Évaluation de l'activité physique*.



> Plus de 100 000 motoneiges accèdent au réseau de pistes de la Fédération des clubs de motoneige de l'Ontario.⁸

Plus de 100 000 motoneiges accèdent au réseau de pistes de la Fédération des clubs de motoneige de l'Ontario.⁹



- > **Manque de financement et de ressources en terres.** La viabilité des pistes et sentiers est incertaine du fait de l'augmentation des coûts (de l'infrastructure, de l'entretien et de l'assurance), de l'insécurité des sources de financement et des inquiétudes sur l'accès à longue échéance aux terres privées.
- > **Insuffisance de l'accès aux pistes pour les VTT.** Les conducteurs de VTT veulent avoir accès à un réseau de pistes convenables dans toute la province. Or, il n'existe pas de mécanismes pour régler les conflits entre les utilisateurs motorisés et non motorisés sur les utilisations incompatibles non plus que les problèmes associés à l'utilisation des terres adjacentes.
- > **Accès aux terres.** Beaucoup de propriétaires fonciers, y compris des propriétaires d'exploitations agricoles et autres opérations rurales hésitent à permettre l'accès à leur propriété parce qu'ils sont préoccupés par les questions de responsabilité, de violation de propriété, de dommages aux biens, d'entraves aux activités agricoles, de pollution par le bruit, et d'introduction de risques de contamination et d'invasion de nouvelles espèces.
- > **Besoin d'éducation.** Il faut éduquer la population de l'Ontario pour la sensibiliser aux avantages des pistes et sentiers pour la santé et l'économie, et pour lui apprendre à utiliser les pistes et sentiers de façon à respecter les propriétaires terriens et à protéger l'environnement. Les utilisateurs doivent comprendre les effets adverses possibles qu'ils peuvent avoir sur les activités proches des pistes et sentiers, notamment l'agriculture, la foresterie et la trappe, la pêche et la chasse, ainsi que sur d'autres lieux de capture de poisson et de gibier. Il faut aussi apprendre au public à protéger les écosystèmes et les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel en adoptant des pratiques d'utilisation qui tiennent compte de l'environnement.
- > **Révision des politiques publiques.** Un grand nombre de lois provinciales et de secteurs des politiques publiques doivent être révisés pour tenir compte de leurs impacts sur les pistes et sentiers. Les communautés autochtones doivent être consultées lorsque des pistes et sentiers sont prévus dans des terres identifiées comme aires traditionnelles pour la chasse, la trappe et autres usages.
- > **Plus grande utilisation des pistes et sentiers.** Les organismes de pistes et sentiers cherchent des moyens d'augmenter et de diversifier la fréquentation des pistes et sentiers, et particulièrement à attirer les enfants et les jeunes, les femmes, les nouveaux Canadiens, les groupes à faible revenu et les personnes avec un handicap, en offrant des possibilités accessibles à un éventail plus large de la population.
- > **Nécessité d'améliorer la sécurité sur les pistes et sentiers.** Si l'on veut attirer certains groupes particuliers d'utilisateurs, il faudra prendre des mesures pour améliorer la sécurité des pistes et sentiers et pour mieux assurer l'application des normes relatives aux pistes et sentiers.
- > **Défis supplémentaires dans le Nord de l'Ontario.** Les intervenants des pistes et sentiers du Nord de l'Ontario se heurtent à des défis supplémentaires du fait des énormes distances, de l'âpreté de la topographie, de la densité moindre des populations où trouver des bénévoles et du fait que la base économique de la région est relativement modeste.
- > **Couloirs ferroviaires abandonnés.** Les couloirs ferroviaires abandonnés, tout en servant de base possible pour l'aménagement de pistes et sentiers en Ontario, peuvent poser des problèmes à cause du coût de l'entretien de l'infrastructure, des clôtures, etc. et de l'impact sur les propriétaires fonciers adjacents.

⁸ Ontario Federation of Snowmobile Clubs, juillet 2005. www.ofsc.on.ca

⁹ The Ontario Federation of All Terrain Vehicle Clubs, juillet 2005.

Vision, objectifs et valeurs

À l'avenir...

Un système de niveau international de pistes et sentiers diversifiés, planifiés et utilisés d'une façon responsable à l'égard de l'environnement qui permet d'améliorer la santé et la prospérité de tous les Ontariens et Ontariennes.

> **Un système de niveau international**

La communauté des pistes et sentiers collaborera de façon efficace.

> **Des pistes et sentiers diversifiés à travers l'Ontario**

Des pistes et sentiers aménagés dans toutes les régions de l'Ontario répondront aux besoins des différents utilisateurs.

> **Responsabilité à l'égard de l'environnement**

Les pistes et sentiers seront conçus et utilisés de manière à préserver l'environnement et à permettre de l'apprécier.

> **Amélioration de la qualité de la vie**

L'utilisation des pistes et sentiers améliorera la santé et la prospérité de tous les Ontariens et Ontariennes.

Cela signifie ce qui suit :

- > L'Ontario aura un réseau durable de pistes et sentiers urbains, ruraux et en milieu sauvage qui sera accessible et sans danger.
- > La planification et l'utilisation des pistes et sentiers favoriseront la protection de l'environnement et encourageront l'utilisation judicieuse et l'appréciation des ressources du patrimoine naturel et culturel.
- > Les loisirs fondés sur les pistes et sentiers contribueront à favoriser un style de vie actif parmi la population de l'Ontario.
- > Le tourisme fondé sur les pistes et sentiers renforcera la prospérité économique des collectivités.
- > Le gouvernement de l'Ontario participera activement aux initiatives des intervenants des pistes et sentiers, et offrira la coordination et le leadership stratégique nécessaires pour assurer la vitalité des pistes et sentiers de la province.
- > Les utilisateurs des pistes et sentiers respecteront les propriétaires fonciers et les utilisateurs des terres adjacentes, notamment le secteur agricole, les industries d'exploitation des richesses naturelles, les exploitants d'entreprises touristiques dans les régions éloignées et les communautés autochtones.



> Certaines études portant sur les utilisateurs de pistes et sentiers concluent que 70 à 85 pour cent des utilisateurs habitent dans un rayon de 40 km des piste ou sentiers.¹⁰

> Un important sous-produit des pistes et des sentiers est que leur fréquentation améliore les relations sociales et l'image de soi des utilisateurs, et que cela a pour effet de réduire les actes criminels et de rehausser le style de vie et la dynamique des collectivités, ce qui encourage les jeunes à se distraire de façon plus saine et meilleure pour leur santé.¹¹

¹⁰ PriceWaterhouseCoopers, 2004.

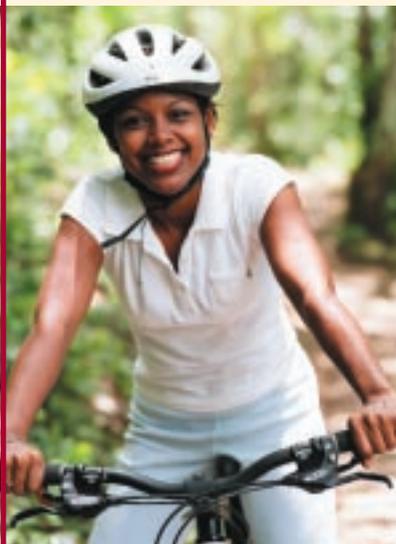
¹¹ Active Living Go For Green, 1995.



Cadre d'action



> Une étude du *Georgian Trail* a conclu qu'environ 36 pour cent des utilisateurs habitent à une distance de 20 minutes du sentier¹²



Orientations stratégiques

La Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers vise à répondre de façon coordonnée aux défis qui se posent à la communauté des pistes et sentiers. Les intervenants auront davantage de chances de succès s'ils collaborent au sein d'un cadre commun que s'ils travaillent de façon isolée.

La stratégie est axée sur des orientations stratégiques clés conçues pour relever les défis qui se posent à la communauté. Elle requiert la participation active de tous les intervenants.

Le gouvernement provincial peut jouer un rôle de facilitateur et assurer le leadership dans divers secteurs.

L'engagement des administrations locales, des organismes de pistes et sentiers à tous les niveaux et du secteur des affaires sera un facteur déterminant du succès ultime de la stratégie.

Il y a cinq orientations stratégiques prévues dans la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers :

- > Améliorer la collaboration entre les intervenants.
- > Renforcer la viabilité des pistes et sentiers de l'Ontario.
- > Rehausser l'expérience des utilisateurs de pistes et sentiers.
- > Sensibiliser la population de l'Ontario aux pistes et sentiers.
- > Utiliser les pistes et sentiers pour favoriser la bonne santé et stimuler l'économie.

Valeurs fondamentales

Outre ces orientations stratégiques, les intervenants des pistes et sentiers ont dégagé un certain nombre de valeurs fondamentales

partagées pour guider tous les efforts à venir concernant les pistes et sentiers :

- > Respect des terres privées et publiques, notamment les terres agricoles, les terres de la Couronne et les aires réservées à l'utilisation traditionnelle des communautés autochtones.
- > Protection, conservation et appréciation de l'environnement et des caractéristiques du patrimoine culturel et naturel.
- > Offre d'une variété de possibilités en matière de pistes et sentiers qui tiennent compte de la nature diversifiée de la population de l'Ontario.
- > Appréciation des différences régionales et soutien des prises de décisions locales.
- > Adoption de méthodes et de principes de planification sains.

Améliorer la collaboration entre les intervenants

Les clubs et les organismes de pistes et sentiers de l'Ontario ont construit un vaste et excellent réseau de pistes et sentiers qui permettent à leurs utilisateurs de faire des expériences exceptionnelles. Les gouvernements fédéral et provincial et les administrations municipales ont souvent apporté leur soutien ou se sont souvent associés à l'aménagement des pistes et sentiers.

De nos jours, alors que le système de pistes et sentiers de l'Ontario arrive à maturité, les intervenants trouvent que les défis auxquels ils doivent faire face exigent de plus en plus qu'ils travaillent ensemble. Les organismes de pistes et sentiers ont besoin d'élaborer des normes communes pour guider l'aménagement et l'utilisation des pistes et sentiers. Tout le système doit évoluer pour répondre aux besoins particuliers des

¹² Dunbar, Peter G. 1999. *The Economic Impact of the Georgian Trail on the Town of Collingwood*, Collingwood, Ontario

nouveaux utilisateurs. Les organismes veulent des outils plus efficaces et de meilleures façons de communiquer l'information à davantage d'Ontariennes et d'Ontariens.

Ces défis requièrent une coordination à tous les niveaux. L'augmentation de la coopération entre les gouvernements fédéral et provincial et les administrations municipales, l'établissement de liens plus forts entre les ministères provinciaux et les organismes de pistes et sentiers, et une collaboration plus large entre les organismes de pistes et sentiers et les paliers gouvernementaux locaux et régionaux aideront à relever les défis qui se posent à la communauté des pistes et sentiers.

Une fois reconnus les lacunes, les chevauchements et les possibilités à exploiter dans le système, il sera possible de procéder de façon plus stratégique à l'aménagement à venir des pistes et sentiers.

Ce plan prévoit différentes stratégies pour renforcer la capacité des intervenants de travailler ensemble :

- > Amélioration de la collaboration entre les intervenants.
- > Rationalisation des pistes et sentiers.

Amélioration de la collaboration entre les intervenants

OBJECTIF

Adopter de nouveaux mécanismes de coordination pour améliorer la capacité des intervenants de travailler ensemble.

STRATÉGIES

- Former un comité de coordination des pistes et sentiers de l'Ontario représentant le public, les organismes à but non lucratif et les intervenants autochtones et du secteur privé intéressés par les pistes et sentiers pour augmenter la collaboration.

- Encourager l'élaboration d'un cadre de collaboration parmi les organismes de pistes et sentiers aux paliers régionaux et locaux.
- Examiner l'impact des nouvelles politiques et des nouveaux programmes provinciaux sur les pistes et sentiers.

Rationalisation des pistes et sentiers

OBJECTIF

Mettre en place un système cohérent et rationnel de pistes et sentiers pour l'Ontario.

STRATÉGIES

- Élaborer un cadre pour le système de pistes et sentiers de l'Ontario afin d'orienter l'aménagement de nouvelles pistes et de nouveaux sentiers et la gestion de ceux qui existent déjà pour répondre aux besoins variés de la population de l'Ontario.
- Chercher des occasions d'élaborer une typologie des catégories de pistes et sentiers avec un relevé des usages autorisés, des commodités et des accès.
- Encourager l'élaboration de normes pour orienter l'aménagement et la gestion des pistes et sentiers, et faire en sorte que la population de l'Ontario ait accès à des expériences diversifiées de haute qualité sur les pistes et sentiers.



OBJECTIF

Adopter de nouveaux mécanismes de coordination pour améliorer la capacité des intervenants de travailler ensemble.

OBJECTIF

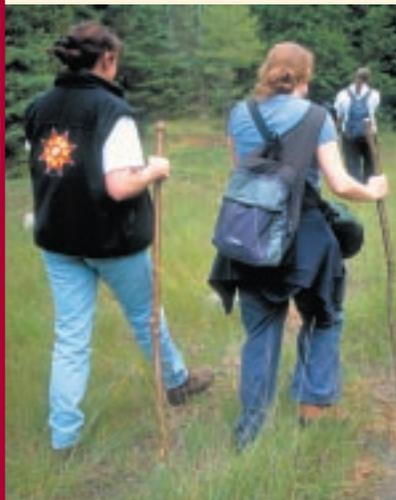
Mettre en place un système cohérent et rationnel de pistes et sentiers pour l'Ontario.





OBJECTIF

Favoriser le développement d'un environnement qui soit propice à l'aménagement et à l'exploitation de pistes et sentiers.



Renforcer la viabilité des pistes et sentiers de l'Ontario

La viabilité économique du système de pistes et sentiers de l'Ontario n'est pas garantie.

Les coûts élevés menacent de compromettre la viabilité des clubs et des pistes et sentiers qu'ils gèrent.

Le financement pose un problème à un grand nombre de groupes de pistes et sentiers. Le soutien financier provient du gouvernement, des fondations de bienfaisance, des cotisations et des droits recueillis auprès des utilisateurs, de la vente de produits et des entreprises de l'Ontario. Dans le passé, le financement du gouvernement a pris la forme de subventions uniques fondées sur des projets particuliers. Il faudrait trouver des modèles novateurs de financement pour donner aux organismes de pistes et sentiers la confiance requise pour assurer la viabilité des pistes et sentiers existants et pour en aménager de nouveaux.

Les clubs de pistes et sentiers comptent sur les bénévoles pour planifier, construire, entretenir, exploiter et promouvoir les pistes et sentiers. La survie du système de pistes et sentiers dépend de la solidité de la base de bénévoles. Les organismes de pistes et sentiers doivent explorer de nouvelles méthodes de recrutement et de reconnaissance des bénévoles, et trouver des moyens d'éviter qu'ils ne s'épuisent.

Les propriétaires fonciers privés sont un autre groupe dont la générosité sous-tend le système de pistes et sentiers de l'Ontario. Une grande partie des terres utilisées pour les pistes et sentiers sont des terres privées, particulièrement dans le Sud et le Centre de l'Ontario. Les clubs de pistes et sentiers ont accès aux terres grâce à des accords passés avec les propriétaires fonciers.

Beaucoup d'intervenants estiment que le moment est venu de chercher des moyens d'introduire plus de stabilité dans les accords sur les pistes et sentiers et de veiller à ce

que ces accords reconnaissent les besoins aussi bien des organismes de pistes et sentiers que des propriétaires fonciers privés.

Beaucoup d'intervenants considèrent que les parcs provinciaux et les terres de la Couronne sont des endroits idéaux pour les pistes et sentiers puisque ce sont des biens publics et qu'ils sont régis par des politiques qui respectent les utilisations récréatives. Théoriquement, disent-ils, les biens publics comme les couloirs réservés aux services publics et au transport devraient être conservés par le public aux fins d'utilisation comme pistes et sentiers, et des terres privées devraient être achetées lorsque c'est possible.

Ce plan prévoit différentes stratégies pour assurer la viabilité des pistes et sentiers de l'Ontario :

- > Élimination des obstacles à la viabilité.
- > Stabilisation des ressources pour les organismes de pistes et sentiers.
- > Stabilisation des parcours des pistes et sentiers.

Élimination des obstacles à la viabilité

OBJECTIF

Favoriser le développement d'un environnement qui soit propice à l'aménagement et à l'exploitation de pistes et sentiers.

STRATÉGIES

- Examiner les lois pour déterminer s'il existe des possibilités de mieux étayer l'environnement des pistes et sentiers.
- Examiner les pratiques exemplaires et les instruments de gestion des risques liés aux questions de responsabilité.
- Examiner les possibilités de sensibilisation et de prise de conscience en réponse aux questions de responsabilité et d'assurance.

Stabilisation des ressources pour les organismes de pistes et sentiers

OBJECTIF

Établir une base de bénévolat et une base financière diversifiées, étendues et stables pour les pistes et sentiers.

STRATÉGIES

- Tenir compte de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers dans toutes les décisions gouvernementales concernant le financement des pistes et sentiers.
- Chercher des modèles novateurs de financement et d'investissement pour le financement des organismes de pistes et sentiers et des organismes connexes.
- Chercher des possibilités d'augmenter le soutien privé des pistes et sentiers en travaillant avec les secteurs de la fabrication et du tourisme.
- Planifier des programmes novateurs et élaborer des stratégies nouvelles pour le recrutement, la formation, la supervision, la motivation et la reconnaissance des bénévoles.
- Créer des possibilités de bénévolat pour les femmes, les nouveaux Canadiens, les jeunes et les personnes avec un handicap.

Stabilisation des parcours des pistes et sentiers

OBJECTIF

Se constituer une boîte à outils de méthodes fiables pour stabiliser les droits de passage des pistes et sentiers.

STRATÉGIES

- Encourager la planification à longue échéance pour identifier les propriétés nécessaires pour les pistes et sentiers futurs.
- Examiner les incitatifs possibles à offrir aux propriétaires fonciers privés pour les encourager à autoriser le passage de pistes et sentiers sur leur propriété.
- Faciliter l'accès par Internet aux renseignements sur les pratiques exemplaires dans l'établissement de rapports de longue durée avec les propriétaires fonciers.
- Examiner la faisabilité d'utiliser des servitudes pour stabiliser le droit de passage des pistes et sentiers.
- Encourager la conservation à long terme des couloirs utilisés pour les services publics et les transports sur les terres publiques relevant de l'autorité publique.



OBJECTIF

Établir une base de bénévolat et une base financière diversifiées, étendues et stables pour les pistes et sentiers.

OBJECTIF

Se constituer une boîte à outils de méthodes fiables pour stabiliser les droits de passage des pistes et sentiers.



OBJECTIF

Les besoins des différents utilisateurs sont gérés comme il se doit grâce à un système complet de pistes et sentiers à usage unique, à usage multiple, à usage pendant une seule saison et à usage pendant les quatre saisons.



Rehausser l'expérience des utilisateurs de pistes et sentiers

L'utilisation des pistes et sentiers impose des stress de toutes sortes au système de pistes et sentiers de l'Ontario.

Bien que certains sentiers et pistes ne soient prévus que pour un seul type d'usage (p. ex. la randonnée), ou pour un usage saisonnier (p. ex. la motoneige), d'autres sont aménagés pour un grand nombre d'usages différents. La compétition entre les différents utilisateurs peut causer des conflits, par exemple, lorsque les VTT utilisent des pistes prévues pour les motoneiges. D'une part, les propriétaires de VTT ont besoin de lieux où conduire leur véhicule et, d'autre part, les motoneigistes paient effectivement des droits substantiels pour avoir accès aux pistes qui leur sont réservées, ce qui permet de couvrir les frais d'entretien des pistes, et beaucoup de propriétaires terriens restreignent l'accès à leurs terres des motoneiges en hiver.

Les activités sur les pistes et sentiers et en dehors d'eux peuvent avoir un impact considérable sur l'environnement. Les utilisateurs motorisés et non motorisés peuvent dégrader des paysages sensibles et déranger des habitats de la faune et de la flore. Les utilisateurs motorisés, en particulier, risquent de provoquer des perturbations. Les véhicules peuvent avoir des effets cumulatifs importants à plus long terme sur des aires sensibles comme les criques, les marécages et les habitats d'espèces en danger de disparition. Les rapports indiquent que certains véhicules tout terrain produisent des niveaux excessifs de bruit et d'émissions.

Les stress provoqués par les utilisateurs peuvent aliéner les propriétaires qui ont autorisé le passage de pistes et sentiers sur leurs propriétés. Les personnes qui utilisent les pistes et sentiers de façon incorrecte peuvent être considérées comme des gêneurs ou causer des dommages aux opérations agricoles.

Le désir des exploitants d'attirer des utilisateurs non traditionnels pose un défi pour la conception des pistes et sentiers. Si l'on veut que les femmes et les enfants utilisent davantage les pistes et sentiers, il faudra faire plus attention aux questions de sécurité personnelle et, pour les personnes avec un handicap, il faudra prévoir des aménagements particuliers dans la conception des pistes et sentiers.

Un grand nombre d'organismes de pistes et sentiers estiment qu'ils se trouvent devant une situation qui demande une application plus sévère des lois et des politiques. Ils ont indiqué qu'il serait utile, pour répondre aux problèmes actuels, de revoir les exigences minimales en matière d'âge, les normes concernant les équipements de sécurité et les programmes obligatoires d'éducation des conducteurs; d'augmenter le nombre des patrouilles sur les pistes et sentiers; et d'imposer des amendes plus sévères pour les comportements incorrects.

Ce plan prévoit différentes stratégies pour renforcer l'expérience des utilisateurs de pistes et sentiers :

- > Aménagements pour les usages multiples.
- > Gestion des impacts causés par les utilisateurs.
- > Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité.

Aménagements pour les usages multiples

OBJECTIF

Les besoins des différents utilisateurs sont gérés comme il se doit grâce à un système complet de pistes et sentiers à usage unique, à usage multiple, à usage pendant une seule saison et à usage pendant les quatre saisons.

STRATÉGIES

- Encourager l'élaboration d'un cadre, d'outils et de stratégies pour répondre aux besoins des utilisateurs multiples et régler les conflits qui découlent des usages qui se font concurrence et promouvoir un système complet de pistes et sentiers qui réponde aux besoins des différents utilisateurs.
- Entreprendre une étude des besoins et des problèmes liés à l'utilisation à des fins récréatives des véhicules tout terrain.
- Élaborer un code à l'échelle de la province aux fins d'utilisation responsable des pistes et sentiers qui prévoit le respect des autres utilisateurs, des propriétaires fonciers et de l'usage qui est fait des terres adjacentes, notamment par le secteur agricole, les industries d'exploitation des richesses naturelles et les communautés autochtones.
- Renforcer les instruments et les stratégies d'application des lois et des politiques.

Gestion des impacts causés par les utilisateurs

OBJECTIF

Les clubs de pistes et sentiers contribuent à protéger les écosystèmes et les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel contre les effets adverses causés par les utilisateurs et entretiennent des rapports étroits avec les propriétaires fonciers pour régler les conflits provoqués par l'utilisation des pistes et sentiers.

STRATÉGIES

- Rechercher et partager les pratiques exemplaires pour la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine naturel et culturel sur les pistes et sentiers.
- Faciliter l'accès sur Internet aux renseignements sur les pratiques exemplaires en matière de conservation de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel.
- Faciliter l'accès sur Internet aux renseignements sur les pratiques

exemplaires en ce qui concerne les rapports avec les propriétaires fonciers.

- Encourager l'élaboration d'un processus de planification des pistes et sentiers qui tienne compte des effets d'ordre social, environnemental, culturel, économique et cumulatif de l'utilisation des pistes et sentiers.
- Reconnaître les valeurs des utilisateurs autres que ceux qui pratiquent les pistes et sentiers (p. ex l'agriculture et la foresterie, la trappe et le tourisme en région éloignée) dans le processus de planification.

Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité

OBJECTIF

Les pistes et sentiers de l'Ontario accueillent les utilisateurs non traditionnels et répondent sans risques aux besoins particuliers.

STRATÉGIES

- Favoriser l'élaboration d'une approche générale de la conception des pistes et sentiers qui soit adaptée au plus large éventail possible des capacités des utilisateurs.
- Faciliter l'accès sur Internet aux renseignements sur les pratiques exemplaires en matière d'aménagements et de sécurité pour les utilisateurs de pistes et sentiers.
- Encourager les collectivités à inventorier les pistes et sentiers, et faire le point sur ce qui serait nécessaire pour les utilisateurs non traditionnels.
- Encourager les initiatives de vulgarisation axées sur les utilisateurs non traditionnels.

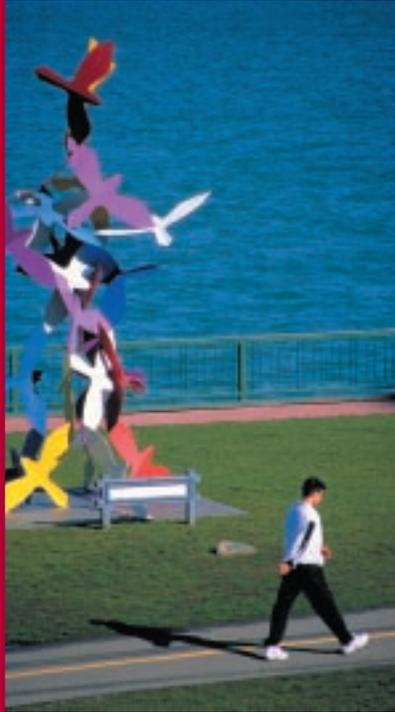


OBJECTIF

Les clubs de pistes et sentiers contribuent à protéger les écosystèmes et les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel contre les effets adverses causés par les utilisateurs et entretiennent des rapports étroits avec les propriétaires fonciers pour régler les conflits provoqués par l'utilisation des pistes et sentiers.

OBJECTIF

Les pistes et sentiers de l'Ontario accueillent les utilisateurs non traditionnels et répondent sans risques aux besoins particuliers.



OBJECTIF

La population de l'Ontario comprend les avantages des pistes et sentiers et sait comment les utiliser correctement et sans danger.



Sensibiliser la population de l'Ontario aux pistes et sentiers

L'éducation est la clé de l'avenir des pistes et sentiers en Ontario.

Il faut sensibiliser la population de l'Ontario aux avantages des pistes et sentiers pour la santé et pour l'économie. Il faut lui apprendre à utiliser les pistes et sentiers de façon à respecter les propriétaires terriens, à protéger l'environnement et à préserver sa beauté pour veiller à ce que les pistes et sentiers restent attrayants à l'avenir. Il faut initier le public aux différents écosystèmes et lui faire prendre conscience des caractéristiques importantes du patrimoine naturel et culturel que les pistes et sentiers permettent d'apprécier. En sensibilisant les jeunes aux pistes et sentiers et en leur permettant d'en faire l'expérience, on se constituera un réseau d'intendants des pistes et sentiers pour l'avenir.

Les Ontariennes et Ontariens veulent pouvoir trouver des pistes et sentiers qui correspondent à leurs intérêts particuliers. Ils veulent avoir facilement accès aux renseignements sur les endroits où se trouvent les pistes et sentiers, les formes d'activités qui y sont autorisés, les types de terrain, les niveaux de difficulté, les installations spéciales, les besoins en matière d'équipement, le coût du stationnement et d'autres questions pratiques.

Les pratiques de conception et de gestion des pistes et sentiers sont en constante évolution. En même temps, la plus grande partie de la planification, de la collecte de fonds, de la construction et de l'entretien des pistes et sentiers est l'affaire de bénévoles. Les organismes de pistes et sentiers et leurs bénévoles ont besoin d'avoir accès aux pratiques exemplaires dans les secteurs de la conception, de la gestion et de la sécurité des pistes et sentiers.

Une approche coordonnée fondée sur le Web pourrait permettre aux utilisateurs des pistes et sentiers d'avoir facilement accès à

l'information. Cela donnerait également aux intervenants une capacité infiniment plus grande d'accéder aux renseignements dont ils ont besoin et de les partager pour jouer leur rôle dans la gestion du système de pistes et sentiers de l'Ontario.

Ce plan prévoit différentes stratégies pour sensibiliser la population de l'Ontario aux pistes et sentiers :

- > Élaboration d'un plan de sensibilisation aux pistes et sentiers.
- > Accès facile aux renseignements sur les pistes et sentiers.
- > Offre de renseignements aux organismes de pistes et sentiers.

Élaboration d'un plan de sensibilisation aux pistes et sentiers

OBJECTIF

La population de l'Ontario comprend les avantages des pistes et sentiers et sait comment les utiliser correctement et sans danger.

STRATÉGIES

- Élaborer un plan de sensibilisation aux pistes et sentiers visant à présenter leurs avantages pour la santé et l'économie et leur diversité, et à éduquer le public sur les droits des propriétaires fonciers et l'utilisation responsable des pistes et sentiers sur les terres publiques et privées.
- Axer la sensibilisation aux pistes et sentiers sur les utilisateurs moins fréquents, notamment les femmes, les jeunes, les nouveaux Canadiens et les personnes avec un handicap.
- Promouvoir et diffuser largement un code de l'Ontario pour l'utilisation responsable des pistes et sentiers.
- Élaborer un cadre pour faire avancer la sensibilisation à l'environnement et l'interprétation des caractéristiques du patrimoine naturel et culturel le long des pistes et sentiers.

Accès facile aux renseignements sur les pistes et sentiers

OBJECTIF

Donner aux utilisateurs un accès à guichet unique sur Internet aux cartes et aux renseignements sur les pistes et sentiers en Ontario.

STRATÉGIES

- Créer un site Web pour offrir un accès à guichet unique aux renseignements sur les pistes et sentiers ainsi que des liens avec des sites Web.
- Inclure les pistes et sentiers dans la base de données électroniques et le système de cartes du programme Information sur les terres de l'Ontario.
- Offrir aux utilisateurs possibles un accès sur le Web à des renseignements et à des cartes sur tous les sentiers et pistes classés de l'Ontario.

Offre de renseignements aux organismes de pistes et sentiers

OBJECTIF

Accès facile aux renseignements sur la gestion des pistes et sentiers.

STRATÉGIES

- ∑ Offrir des renseignements et proposer des pratiques exemplaires dans les secteurs de la planification, de l'aménagement et de l'exploitation des pistes et sentiers sur Internet.
- Encourager l'établissement de liens plus solides entre la recherche effectuée dans les collèges et universités sur les pistes et sentiers et la communauté des pistes et sentiers.
- Aider à élaborer des programmes de formation sur la planification et l'exploitation des pistes et sentiers.

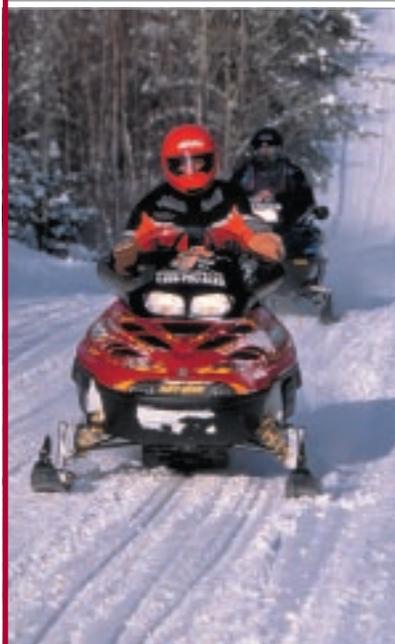
OBJECTIF

Donner aux utilisateurs un accès à guichet unique sur Internet aux cartes et aux renseignements sur les pistes et sentiers en Ontario.

OBJECTIF

Accès facile aux renseignements sur la gestion des pistes et sentiers.





OBJECTIF

La population de l'Ontario se prévaut des possibilités de vie active offertes par tous les types de pistes et sentiers.

OBJECTIF

Accès facile aux pistes et sentiers près du domicile, de l'école et du lieu de travail des Ontariennes et Ontariens.

Utiliser les pistes et sentiers pour favoriser la bonne santé et stimuler l'économie

Il faut éduquer le public pour qu'il comprenne que les pistes et sentiers peuvent apporter une contribution réelle à la santé et à la prospérité économique des Ontariennes et Ontariens.

Les pistes et sentiers favorisent la vie active et saine. Ils offrent des occasions accessibles, partout disponibles et peu chères de répondre aux besoins d'activité physique de la majorité de la population de l'Ontario. C'est pour cette raison que la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers est liée à l'initiative VIE ACTIVE 2010 et à l'objectif qu'elle se propose de faire passer le pourcentage d'Ontariennes et d'Ontariens qui s'adonnent à des activités physiques à 55 pour cent d'ici 2010.

Le tourisme fondé sur les pistes et sentiers peut apporter des avantages économiques à un grand nombre de collectivités de l'Ontario. Il s'est avéré particulièrement bénéfique pour les collectivités plus petites, rurales et éloignées et dans la région du Nord, spécialement pendant les mois d'hiver. Le « plein air » est reconnu comme l'une des attractions clés de l'Ontario sur le marché national et sert à promouvoir l'image de l'Ontario sur les marchés extérieurs à la province. Les pistes et

sentiers de l'Ontario peuvent attirer aussi bien les Ontariennes et Ontariens que les visiteurs de l'extérieur. Le tourisme fondé sur de courtes excursions sur les pistes et sentiers avec de brefs arrêts de nuit est compatible avec la tendance à prendre des vacances plus courtes, mais plus fréquentes pendant les quatre saisons.

Pour renforcer le tourisme fondé sur les pistes et sentiers, il faudra définir et promouvoir des occasions précises de tourisme sur les pistes et sentiers de toute la province. Par ailleurs, la communauté des pistes et sentiers tirerait avantage de l'augmentation de ses partenariats avec l'industrie du tourisme à tous les niveaux – local, régional et provincial. Le secteur privé, pour sa part, devra comprendre les besoins particuliers de la communauté des pistes et sentiers pour assurer la conservation et l'entretien des pistes et sentiers, et leur utilisation judicieuse.

Ce plan prévoit différentes stratégies pour favoriser la bonne santé et stimuler l'économie :

- > Promotion de styles de vie actifs et sains.
- > Encouragement à la conception de collectivités qui favorisent la vie active.
- > Renforcement du tourisme fondé sur les pistes et sentiers.



Promotion de styles de vie actifs et sains

OBJECTIF

La population de l'Ontario se prévaut des possibilités de vie active offertes par tous les types de pistes et sentiers.

STRATÉGIES

- Promouvoir les pistes et sentiers comme des occasions peu chères et facilement accessibles d'adopter un style de vie sain et actif.
- Lancer des projets pilotes pour augmenter l'utilisation des pistes et sentiers par les enfants et les jeunes, les femmes, les nouveaux Canadiens, les groupes à faible revenu et les personnes avec un handicap.
- Σ Promouvoir le transport actif comme la marche, la randonnée, la bicyclette, le jogging, les patins à roues alignées, le ski de fond et l'équitation.
- Proclamer un « Jour des pistes et sentiers » pour célébrer leur existence une fois par an.

Encouragement à la conception de collectivités qui favorisent la vie active

OBJECTIF

Accès facile aux pistes et sentiers près du domicile, de l'école et du lieu de travail des Ontariennes et Ontariens.

STRATÉGIES

- Encourager les municipalités à offrir un nombre suffisant de pistes et sentiers pour les populations actuelles et futures.
- Encourager les municipalités et les offices de protection de la nature à faire participer les organismes de pistes et sentiers à leur processus de planification.

Renforcement du tourisme fondé sur les pistes et sentiers

OBJECTIF

Les pistes et sentiers sont reconnus comme un atout clé en matière d'économie et de tourisme dans les collectivités de l'Ontario.

STRATÉGIES

- Encourager l'élaboration de plans de promotion et de marketing des pistes et sentiers pour étendre le marquage des pistes et sentiers, et veiller à ce que les messages et la signalisation soient cohérents.
- Aider à l'identification et à l'évaluation de possibilités de tourisme de haute qualité, d'une journée ou plus, fondées sur les pistes et sentiers et correspondant à des marchés précis.
- Favoriser l'établissement de partenariats avec les industries de tourisme locales et régionales, et identifier les fournisseurs d'hébergement et de services dans la documentation sur les pistes et sentiers.



OBJECTIF

Les pistes et sentiers sont reconnus comme un atout clé en matière d'économie et de tourisme dans les collectivités de l'Ontario.





Les organismes bénévoles et à but non lucratif, le secteur des affaires et tous les paliers de gouvernement partagent la responsabilité de la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers.



Une responsabilité partagée

Les organismes bénévoles et à but non lucratif, le secteur des affaires et tous les paliers de gouvernement partagent la responsabilité de la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers.

Quelque 600 **clubs locaux et régionaux de pistes et sentiers** construisent, entretiennent et assurent la promotion de pistes et sentiers individuels ou de sections de pistes et sentiers plus longs. Il peut s'agir d'organismes d'utilisateurs de pistes et sentiers comme les clubs de randonnée ou de motoneige, ou d'associations de gestion des pistes et sentiers qui sont chargés de la gestion des pistes et sentiers publics.

Un grand nombre des 447 **municipalités** et des 36 **offices de protection de la nature** de l'Ontario construisent et entretiennent des pistes et sentiers. Les administrations locales établissent le contexte des pistes et sentiers dans leurs plans officiels et leurs arrêtés municipaux, passent des accords avec les clubs de pistes et sentiers et jouent un rôle dans la surveillance et le contrôle de l'utilisation des pistes et sentiers.

Le **secteur des affaires** parraine les pistes et sentiers et apporte une contribution en espèces et en nature aux clubs de pistes et sentiers. Les entreprises financent aussi les pistes et sentiers en vendant aux utilisateurs les produits et les services dont ils ont besoin pour profiter de leur expérience. Les milliers de **propriétaires fonciers privés** répartis dans toute la province qui acceptent volontairement de permettre aux pistes et sentiers de traverser leurs terres sont des partenaires essentiels du système de pistes et sentiers.

Des **organismes d'encadrement** provinciaux représentent une variété d'intérêts liés aux pistes et sentiers. Ils encouragent l'aménagement de pistes et sentiers, donne une voix aux groupes qui s'y intéressent, encouragent leur utilisation

responsable et sans risque, et agissent comme centres de ressources pour les renseignements les concernant.

Également au palier **provincial, des organismes d'utilisateurs de pistes et sentiers** travaillent à la promotion des intérêts de types particuliers de pistes et sentiers et d'utilisateurs. Ils offrent à leurs membres une formation, des outils et des renseignements sur les pratiques exemplaires.

Le **gouvernement provincial** fournit le leadership à titre de coordonnateur, de facilitateur, d'éducateur et de promoteur.

La direction des politiques concernant les pistes et sentiers a été affectée au **ministère de la Promotion de la santé** qui coordonne l'élaboration de la politique gouvernementale sur les pistes et sentiers.

D'autres **ministères du gouvernement provincial** comme les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Culture, de l'Environnement, des Affaires municipales et du Logement, des Richesses naturelles, du Développement du Nord et des Mines et des Transports surveillent les secteurs de la politique provinciale qui ont un impact sur les pistes et sentiers.

Des **organismes du gouvernement provincial** partagent aussi la responsabilité des pistes et sentiers. La Fondation Trillium de l'Ontario apporte une aide financière à l'aménagement des pistes et sentiers. La Fiducie du patrimoine ontarien (anciennement Fondation du patrimoine ontarien) s'occupe de l'acquisition des terres et finance la protection des sites naturels et les servitudes de passage des pistes et sentiers.

La Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers ne peut réussir que grâce à une collaboration entre tous les partenaires du secteur qui partagent l'information et travaillent ensemble pour concrétiser la vision partagée de ce que doivent être les pistes et sentiers de l'Ontario.

Postface

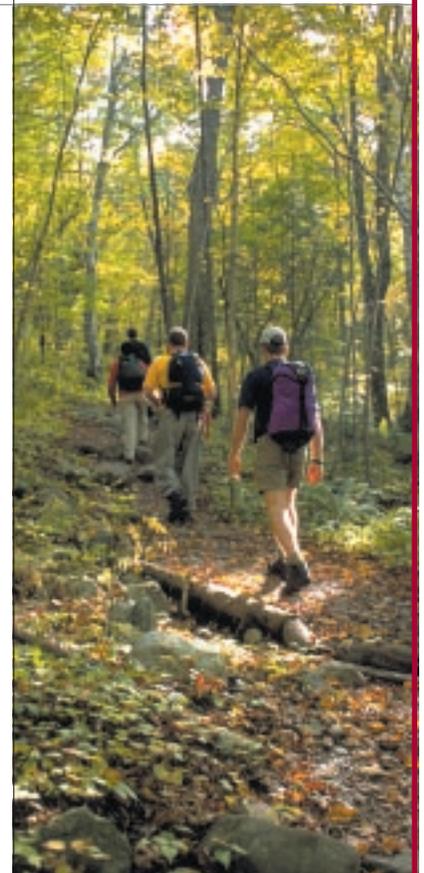
L'Ontario a la chance de disposer d'un remarquable réseau de pistes et sentiers variés et attrayants.

La Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers est un cadre conçu pour rassembler tous les intervenants et leur permettre de concentrer leurs efforts de façon stratégique et de profiter des nombreuses possibilités de collaboration à leur disposition pour renforcer le système de pistes et sentiers de l'Ontario.

À mesure que la stratégie se développera, le gouvernement provincial et les secteurs public, privé et à but non lucratif

continueront à travailler ensemble à l'établissement des priorités, des rôles et responsabilités, des échéanciers et des méthodes qui permettront de renforcer et de rehausser le système présent et à venir de pistes et sentiers de l'Ontario.

La stratégie est un document vivant. Les progrès seront suivis pour veiller à ce qu'elle continue à évoluer de façon à répondre aux besoins des Ontariennes et Ontariens. À cette fin, la stratégie fera l'objet d'un examen à la fin d'une période de cinq ans pour vérifier que les objectifs sont atteints.



À mesure que la stratégie se développera, le gouvernement provincial et les secteurs public, privé et à but non lucratif continueront à travailler ensemble à l'établissement des priorités, des rôles et responsabilités, des échéanciers et des méthodes qui permettront de renforcer et de rehausser le système présent et à venir de pistes et sentiers de l'Ontario.

Annexe

Membres du comité consultatif du ministre

Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap – Ontario

Bruce Trail Association

City of Thunder Bay – Services communautaires – Division des loisirs

Conservation Ontario – Hamilton Conservation Authority

Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Fiducie de régénération du secteur riverain

Fiducie du patrimoine ontarien

Green Tourism Association

Haliburton Highlands Stewardship Council

Hike Ontario

Nature & Outdoor Tourism in Ontario

Northern Ontario Native Tourism Association

Ontario Equestrian Federation

Ontario Federation of All-Terrain Vehicle Clubs

Ontario Federation of Anglers & Hunters

Ontario Federation of Snowmobile Clubs

Ontario Nature

Ontario Trails Council

Sentier transcanadien – Ontario

Trent University – Unité d'études sur les pistes et sentiers

Vert l'action – Ontario

Notes

Notes

VIE ACTIVE2010

www.active2010.ca

<http://www.mhp.gov.on.ca/>

